

Rapport évolutif

L'économie mauve : économie, développement durable et diversité culturelle

Jacinthe Gagnon, MA
Relations internationales



LEPPM
Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation



L'ÉCONOMIE MAUVE : ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DIVERSITÉ CULTURELLE

Jacinthe Gagnon

RÉSUMÉ *Le rapport de la culture à l'économie se mesure depuis longtemps par la contribution des arts, artistes et industries culturelles au PIB d'un État. Mais la culture pourrait-elle être un levier économique qui permettrait de relancer la croissance de tant d'États? L'économie mauve est un modèle élaboré en Europe, à partir du principe selon lequel la culture peut servir à concilier développement économique et durabilité. Ce rapport tente de cerner les contours de ce nouveau modèle et d'en évaluer l'ancrage possible au sein de l'État québécois, alors que s'affirme la volonté de valoriser le développement et l'enrichissement de l'environnement culturel et d'intégrer une dimension culturelle aux politiques de développement durable.*

© Copyright ENAP — MRI — LEPPM 2012. Tous droits réservés.

INTRODUCTION

Imaginer un modèle basé sur le développement culturel pour sortir de la crise économique, voilà la réflexion lancée il y a un peu plus d'un an, par les concepteurs de « l'économie mauve ».

Échafaudée à partir de certains principes calqués sur la sphère environnementale – le choix d'une couleur et le calcul de l'empreinte culturelle – cette initiative veut faire de la dimension culturelle un véritable enjeu de développement durable. Mais avant tout, c'est d'un projet économique dont il est question. La crise financière et économique de 2008, dont plusieurs États se relèvent difficilement, a donné lieu à de multiples réflexions quant aux moyens de relancer la croissance. Les tenants de l'économie mauve voient, dans la culture, un levier de développement économique qui s'inscrit sous le signe de la durabilité, concept en vogue actuellement. La dimension culturelle pourrait-elle devenir une valeur ajoutée pour les entreprises et favoriser une sortie de crise?

En octobre 2011, à Paris, s'est tenu le tout premier forum international de l'économie mauve, placé sous le patronage de

l'UNESCO, de la Commission et du Parlement européens et dont le principal partenaire était le ministère français de la Culture et de la Communication¹. Ce forum a permis de cristalliser le concept d'économie mauve, modèle ayant pour objectif de favoriser la création d'une économie durable, soucieuse de l'environnement culturel. La première édition de cette rencontre a rassemblé des gens de différents horizons venus témoigner de l'importance de la culture pour l'économie et partager diverses initiatives, pratiques et politiques lancées à cette fin. Depuis cet événement, le concept d'économie mauve est véhiculé à travers plusieurs réseaux, essentiellement en France.

Ce rapport présente les fondements de l'économie mauve. Plus précisément, la première partie de cette étude reviendra sur la relation entre culture et économie, bien que les défenseurs de l'économie mauve affirment que le concept ne se réduit pas seulement à l'économie de la culture. Une deuxième partie s'intéressera plus particulièrement à la définition du

¹ Tel que mentionné sur le site web du premier forum international de l'économie mauve : www.economie-mauve.org

concept d'économie mauve, aux outils qui le soutiennent, aux acteurs qu'il implique, de même qu'aux objectifs visés par les hérauts de cette nouvelle approche.

Enfin, on esquissera des réflexions prospectives quant à l'ancrage du concept d'économie mauve dans la réalité québécoise.

1. L'ÉCONOMIE DE LA CULTURE, FONDEMENT DU CONCEPT D'ÉCONOMIE MAUVE?

Depuis plusieurs décennies, le rapport de la culture à l'économie s'évalue à travers la mesure de la contribution des arts, artistes et industries culturelles au développement d'une économie, ce qu'on appelle l'économie de la culture. Cette branche de l'analyse économique sert à évaluer l'impact économique ou sociétal des biens et services culturels. Quelques illustres économistes – Adam Smith, David Ricardo, John Maynard Keynes et d'autres – se sont intéressés à la contribution des arts et de la culture à la richesse des sociétés. C'est toutefois l'ouvrage de William J. Baumol (1966) qui est considéré comme le point de départ de l'analyse économique de la culture de l'ère contemporaine (Throsby, 1994).

Si, aujourd'hui, le calcul de l'apport des industries culturelles à l'économie est incontournable, il n'en a pas toujours été ainsi. Les premières études s'intéressaient à l'art et aux spectacles, considérant que les industries culturelles relevaient davantage de l'économie industrielle (Benhamou, 2003 : 5). C'est notamment grâce aux revenus et aux emplois générés par leurs activités que les industries culturelles ont fait leur entrée dans le champ de l'économie de la culture.

Les industries culturelles, telles que celles du livre, du disque et du cinéma, véhiculent des œuvres reproductibles.

C'est là l'un des éléments qui les distinguent, d'un point de vue économique, des secteurs du spectacle ou de l'art muséal d'où sont issues des œuvres uniques (Benhamou, 2003 : 65). Par la libéralisation des échanges et l'utilisation des nouvelles technologies, la mondialisation a favorisé l'essor de ces industries. Par le fait même, les revenus en découlant se sont accrus. De là, l'intérêt de certains gouvernements à soutenir les entreprises culturelles à travers leurs politiques publiques.

Pflieger (2011 : 179) s'est penchée sur les enjeux actuels de l'économie de la culture en France. Tel qu'elle le note :

« (...) la notion d'efficience économique est devenue prépondérante [dans le secteur culturel, comme dans bien d'autres]. Toute dépense publique doit pouvoir justifier de son bien-fondé et de son adéquation par rapport à des besoins ».

L'intervention de l'État dans le domaine culturel se présente sous différentes formes et vise divers objectifs. Elle peut tenter de combler les incapacités ou les défaillances du marché. La réglementation sur le droit d'auteur en est un exemple, puisqu'elle cherche à corriger l'inaptitude du marché à rémunérer équitablement le travail d'un artiste ou d'un artisan (Benhamou, 2003 : 25). Généralement, cette réglementation a comme effet d'encourager l'innovation artistique et d'assurer à l'artiste un droit de regard sur l'utilisation de son œuvre, de même qu'une certaine forme de protection financière.

L'État peut aussi soutenir financièrement le secteur culturel par des bourses, des subventions, des avantages fiscaux ou d'autres mesures visant à stimuler les dépenses d'emplois. Une autre alternative est de favoriser le mécénat; les politiques

visant la parité entre le financement public et privé en sont un exemple.

Reddition de comptes oblige, les dépenses publiques en culture font l'objet d'examen périodiques. Bon nombre de recherches ont effectivement démontré que l'investissement en culture engendre d'importants revenus (Benhamou, 2003 : 93).

L'apport économique du secteur culturel est habituellement mesuré en termes d'emplois et de contribution au produit intérieur brut (PIB) d'une ville, d'une région, d'un pays. Au Canada et au Québec, des études menées par Statistique Canada, le *Conference Board*, l'Institut de la statistique du Québec et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec confirment l'apport important du secteur culturel à l'économie québécoise et canadienne. À titre d'exemple, Statistique Canada estimait à 600 000 emplois directs et à 40 milliards de dollars, la contribution du secteur culturel au PIB du Canada, dans ses études publiées en 2004. Quelques années plus tard, le rapport du *Conference Board* (2008), réalisé en collaboration avec le gouvernement fédéral, indiquait que le secteur culturel canadien avait entraîné des bénéfices directs et indirects de 84,6 milliards de dollars, soit 7,4% du produit intérieur brut (PIB) réel du pays. On estimait à plus d'un million le nombre d'emplois attribuable au secteur des arts et de la culture, pour l'année 2007 (Conference Board, 2008).

De plus en plus d'organisations à vocation artistique et culturelle rendent publiques des études démontrant les bénéfices économiques de leurs activités. Récemment, *Arts Council England* (2012) publiait un guide à l'intention des organisations culturelles, où sont recensées les différentes méthodes développées afin de mesurer les

retombées économiques de la culture. Certaines organisations cherchent à avoir une meilleure connaissance de leur propre organisation et de leur public, d'autres veulent mesurer l'impact des dépenses de certaines activités ou encore souhaitent illustrer leur valeur auprès de ceux qui les financent. Selon l'objectif visé, l'une des méthodes répertoriées dans le guide est suggérée. Il s'agit là de cas concrets démontrant l'intérêt et l'utilité des analyses économiques de l'impact du secteur de la culture.

L'économie de la culture a préparé la voie à l'économie mauve au sens où il existe déjà une réelle prise en considération de la contribution de la culture à l'économie. Les travaux des chercheurs, de même que le développement et l'application de méthodes mesurant les bénéfices économiques des arts et de la culture, ont grandement contribué à mettre en lumière l'importance de ce secteur.

Au-delà de son poids économique, la culture a également des impacts sociaux considérables. Des réflexions quant à l'évaluation des avantages de la culture sur le bien-être, la cohésion sociale et le renforcement de l'identité existent mais, comme nous l'avons déjà évoqué, il y a encore trop peu d'études qui visent à cerner cette facette de la culture (Gagnon, 2007).

Les cadres conceptuels de statistiques culturelles évoluent constamment, mais s'en tiennent toujours à la mesure des aspects commerciaux de la culture. Le poids grandissant de la valeur monétaire de la culture, compte tenu de l'augmentation de ses activités à caractère commercial, a-t-il eu comme effet d'occulter une dimension importante de la culture? L'économie mauve, elle, semble vouloir présenter l'apport de la culture à la société de façon plus large que le seul calcul du PIB. Pourrait-elle rétablir ce

déséquilibre entre bien public et bien marchand?

Selon ses promoteurs, l'économie mauve déborde du champ de l'économie de la culture pour favoriser la mise en valeur de la dimension culturelle au sein des entreprises, des produits et services qu'elles offrent, des collectivités et des valeurs sur lesquelles elles bâtissent leur avenir. À l'instar de certains observateurs, ils considèrent que d'importantes « mutations géopolitiques, démographiques, technologiques » marquent notre époque. De nouveaux modèles doivent être proposés et, pour ce faire, « la relation culture-économie doit être revisitée » (Le Monde, 2011). Pour certains, en raison de la mondialisation, le risque d'uniformisation culturelle subsiste encore. L'économie mauve, selon la définition qu'on en donne, ferait de l'économie un vecteur de diversité culturelle.

L'économie mauve

Nouvelle alliance entre la culture et l'économie, l'économie mauve fait le pari de l'interaction dynamique entre ces deux activités, dans la mesure où toute économie incorpore des composants culturels dans ses processus, ses productions et son mode d'organisation et rétroagit sur l'environnement culturel en y laissant son empreinte.

Avec la perspective d'enrichir la diversité culturelle, l'économie mauve affirme notre capacité d'humaniser la mondialisation et de créer une nouvelle croissance sur des fondements éthiques, durables et culturels.

Source : Les apartés de l'économie mauve, 2011.

2. L'ÉCONOMIE MAUVE : CONCEPT CREUX OU PROJET DE SORTIE DE CRISE?

L'ambitieux projet que se sont donné les promoteurs de l'économie mauve soulève certaines interrogations quant à sa faisabilité. Le concept d'économie mauve est-il un objectif utopique ou un modèle réalisable? S'agit-il une fois de plus de justifier la place de la culture et ses retombées socio-économiques? Peut-on réellement favoriser la croissance économique par le biais du développement culturel? De quelle façon peut-on prendre en considération la dimension éthique?

Inventeur du concept, Jérôme Gouadain, est secrétaire général de l'association diversum et instigateur du forum international de l'économie mauve. Il croit que « l'économie mauve, qui renvoie à l'amélioration de l'environnement culturel

et ne se réduit pas à l'économie de la culture, a par définition un caractère transversal. Elle peut être une des réponses à la crise, sur le plan du sens et sur celui de l'opportunité » (diversum, 2011). Plus qu'un concept, Gouadain conçoit l'économie mauve comme un projet ou un modèle de sortie de crise dont pourraient se servir les entreprises pour ajouter de la valeur aux produits qu'elles proposent.

Cette réflexion s'inscrit dans la logique des actions menées depuis quelques années par l'association diversum. Cette association française apolitique, fondée en 2006 par des acteurs issus de la société civile, œuvre en faveur de la prise en compte de la culture dans l'élaboration des politiques de développement durable. diversum est dirigée par un conseil d'administration au sein duquel se côtoient d'influents personnalités françaises, provenant des milieux

économiques et culturels. À titre d'exemple, y siègent Jean Musitelli, ancien ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Bernard Cerquiglini, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et Odile Quintin, ex-directrice générale à la Commission européenne. La mobilisation de ces personnes contribue vraisemblablement au développement et au rayonnement du concept d'économie mauve. Considérant que les entreprises et les collectivités ont un impact tout autant sur l'environnement naturel que culturel, ils en appellent à intégrer cette dimension aux politiques de développement durable.

Deux éléments de la définition de l'économie mauve retiennent l'attention. Tout d'abord, la dimension éthique, identifiée comme l'un des fondements d'une nouvelle croissance économique basée sur la culture. Ensuite, le calcul de l'empreinte culturelle, en tant qu'indicateur de la prise en considération des aspects culturels. Non seulement l'économie mauve est un concept original, celui-ci s'opérationnalise à l'aide de différents outils, conçus et gérés en France par diversum.

2.1 La dimension éthique du concept d'économie mauve

L'éthicien québécois René Villemure se fait le propagandiste du concept d'économie mauve en Amérique du Nord.

« Lorsqu'on évoque l'éthique dans le cadre de l'économie mauve, il importe de savoir que l'éthique est affaire de culture, tant celle d'une organisation, d'une société, d'un mouvement ou d'un peuple. Elle doit s'appuyer sur des valeurs communes qui devront être claires, praticables et partagées; ces valeurs devront éclairer et éviter de recouvrir ce qui doit être fait par ce qui peut être dit » (Villemure, 2011).

L'enjeu éthique de l'économie mauve mise sur la prise de conscience par chacun de l'impact sur l'environnement naturel, social et culturel qu'il produit. Entreprises, gouvernements, collectivités, individus, tous ont un rôle à jouer en faveur du développement d'un environnement culturel riche et diversifié. Car, c'est là que résident certaines craintes. Face aux pressions de la mondialisation, le risque d'uniformisation culturelle doit être prévenu par la promotion de la diversité. Tous ont la responsabilité de favoriser l'intégration d'une perspective culturelle dans les actions qu'ils mènent.

Cette vision éthique de l'économie appelle, par exemple, les décideurs publics à s'assurer de la présence de la culture dans les politiques de développement durable. Pour les milieux d'affaires, elle implique, entre autres, de tenir compte des enjeux de développement durable, ou encore des particularismes culturels, dans la conduite de leurs activités.

Afin de sensibiliser les dirigeants à l'impact culturel de leur organisation, l'association diversum a d'abord lancé, en 2008, le « label diversum finance ». Celui-ci est accordé durant un an, à des institutions, des collectivités ou des entreprises, en autant qu'un certain pourcentage de leur portefeuille soit placé dans un investissement responsable, favorisant la diversité culturelle. C'est l'agence de notation extra-financière diversum SAS, filiale autonome de l'association diversum et créée en 2009, qui est aujourd'hui en charge de l'évaluation et de l'octroi du label.

La notation extra-financière

Alors que les agences de notation de crédit sont devenues des acteurs très présents dans le mouvement de libéralisation des marchés financiers et le processus de mondialisation (Paquet, 2009), une autre forme d'entité a vu le jour ces dernières années : l'agence de notation *extra-financière*.

L'agence de notation extra-financière est une entité qui analyse, évalue et présente des données liées à l'investissement socialement responsable. La préoccupation croissante des investisseurs à l'égard des questions environnementales, sociales et culturelles a fait se multiplier ces agences, au cours des dernières années. L'activité principale de ces agences est de fournir à leurs clients une évaluation des performances en matière de responsabilité sociale des entreprises.

Source : RSE Pro – Information sur la Responsabilité Sociale pour une entreprise durable, 2012.

L'agence de notation a attribué le label « *diversum finance* » à ces sociétés parce qu'au moins 40% des placements qu'elles gèrent sont consacrés au financement d'entreprises ou de collectivités dont l'action a une portée à dimension culturelle.

Très peu d'informations sont disponibles quant aux critères précis d'évaluation ou aux raisons spécifiques ayant permis que soient labélisés ces fonds. Certains renseignements indiquent que le système de notation prend en compte, par exemple, l'adaptation des entreprises aux cultures locales dans leurs activités de communication ou dans leurs publicités. La formation qui peut être dispensée aux employés en matière d'ouverture aux langues et cultures peut également faire partie des aspects évalués (*diversum*, 2010). Parmi les quatre récipiendaires en 2011, la société Alcyone Finance, qui gère le Fonds Actions Nord Sud, indique sur son site web que « les sociétés qui composent ce fonds organisent leurs activités de façon à contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté dans le monde » (Alcyone Finance, 2012). Il s'agit peut-être de la raison qui justifie l'attribution du label *diversum* à ce fonds. Quant au Fonds Metropole Value SRI, aussi labélisé, la société de gestion Metropole Gestion précise que ce fonds est investi dans les entreprises démontrant leur préoccupation envers des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (Metropole Gestion, 2012).

Cet exercice de notation s'avère une initiative visant à inciter entreprises et collectivités à remplir leurs responsabilités en matière de culture. Il cherche également à permettre à l'organisation qui reçoit ce sceau, de démontrer l'importance que revêt la culture dans les valeurs organisationnelles, par le financement de projets encourageant la diversité culturelle. Le label concourt ainsi

TV5 MONDE recevait, en 2009, le label *diversum*, signe de son engagement en faveur de la diversité des cultures en tant qu'enjeu de développement durable (*diversum*, 2009). De même, en 2009, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) obtenait le label reconnaissant que 25% des placements de l'organisation finançaient des projets favorisant la diversité culturelle. L'année suivante, l'OIF franchissait le seuil des 50%, se voyant de nouveau attribuer le label. Depuis octobre 2011, et ce durant un an, quatre sociétés de gestion de placement détiennent le label parce qu'elles gèrent des fonds répondant aux exigences de l'agence de notation.

à apporter cette dimension éthique au développement économique par la culture ; il favorise l'essor de l'investissement responsable. Ainsi, les organisations à qui est attribué le label diversum finance se démarquent des autres, ce qui leur procure un avantage concurrentiel, une valeur ajoutée qui pourrait se révéler intéressante en affaires. En d'autres termes, ces entreprises offrent, aux particuliers ou aux institutions, la possibilité d'investir de façon responsable et ainsi de refléter leurs valeurs. En ce sens, les entreprises qui se voient attribuer ce label contribueraient au développement du modèle d'économie mauve.

2.2 Le calcul de l'empreinte culturelle

L'économie mauve emprunte à la sphère environnementale le concept d'« empreinte écologique », pour l'appliquer à la sphère culturelle. On qualifie d'« empreinte culturelle » la contribution à la culture d'une entreprise, collectivité, organisation, administration publique.

L'idée derrière l'empreinte écologique est de mesurer la pression qu'exerce l'homme sur la nature. L'empreinte écologique sert à indiquer, en termes d'hectares, la superficie biologiquement productive nécessaire afin de pourvoir aux besoins d'une population humaine². Le but visé est de réduire l'empreinte écologique des individus, entreprises et sociétés dans leur ensemble.

L'objectif est tout le contraire en ce qui concerne l'empreinte culturelle. Considérant que toutes les productions humaines exercent un impact – une empreinte – sur l'environnement culturel, l'idée est de maintenir, d'augmenter, de mettre en

valeur l'empreinte culturelle. En maîtrisant leur empreinte culturelle, les organisations contribuent à enrichir la diversité culturelle et s'inscrivent ainsi dans le modèle d'économie mauve.

L'agence de notation extra-financière, diversum SAS, en octroyant son label, calcule ainsi l'empreinte culturelle des organisations qui se soumettent à son examen.

À ce jour, 2000 organisations en Europe et Amérique du Nord sont suivies par l'agence de notation. Selon un barème établi par l'agence, la notation prend en compte divers aspects dont les communications, les ressources humaines, la publicité, la gouvernance, le mécénat. Selon le fondateur de diversum, la mise en œuvre de cette notation a notamment permis de constater que la culture est loin d'être intégrée aux politiques de développement durable des entreprises (Le Journal des Arts, 2011).

Une empreinte culturelle élevée signifie qu'une entreprise sait s'adapter à la diversité des cultures dans la mondialisation, qu'elle encourage cette diversité et valorise la dimension culturelle des produits ou services qu'elle met en marché.

Du côté de l'administration publique, l'empreinte culturelle se traduit notamment dans l'élaboration des politiques culturelles, de même que par la prise en compte de l'environnement culturel dans les politiques de développement durable. La prise en compte de l'empreinte culturelle commence à s'imposer aux instances européennes. Commissaires et députés européens s'y intéressent de plus en plus, en témoigne une récente étude examinant les implications politiques du concept afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle en Europe (Baltà Portolés & Roig Madorran, 2011).

² Le concept d'empreinte écologique est né au début des années quatre-vingt-dix, imaginé par Mathis Wackernagel et William Rees et défini dans leur ouvrage *Notre empreinte écologique* (1999).

L'empreinte culturelle peut-elle vraiment servir d'indicateur de l'économie mauve? Même si l'on réfère souvent à l'empreinte écologique en tant qu'indicateur du développement durable, il s'agit d'une mesure dont la validité est contestée dans la littérature scientifique (Institut de la statistique du Québec, 2009 : 13). On est donc en droit de s'interroger sur la valeur de l'empreinte culturelle pour évaluer l'économie mauve. Néanmoins, il s'agit là d'une approche qui mérite qu'on s'y intéresse de plus près.

2.3 Un modèle pour sortir de la crise économique?

Alors que les pouvoirs publics ont mis en place diverses mesures pour favoriser la relance de l'économie, celle-ci repose grandement sur les entreprises. Cette difficile reprise incite à chercher de nouveaux modèles économiques. Selon les tenants de l'économie mauve, dans ce modèle, la culture crée de la valeur. En réponse à la « standardisation » des produits, miser sur une identité différenciée et affirmée, à travers les produits et services offerts, serait gage de réussite. Le choix de la couleur mauve, que l'on associe à la créativité, à l'imaginaire³, se traduit notamment par une volonté de favoriser l'innovation. Si le concept et les outils de l'économie mauve sont déjà connus dans certains cercles de décideurs publics français et européens, ce sont les milieux d'affaires qu'il faut mobiliser. Des initiatives imaginées par l'association diversum ont été lancées à cette fin.

Les apartés de l'économie mauve

On désigne par « apartés » de l'économie mauve, des formations professionnelles tous azimuts qui s'adressent, en premier

lieu, aux gens d'affaires et visent généralement un secteur d'activité particulier. L'association diversum qui organise ces formations fait appel, pour l'animation, à des professeurs, sociologues, avocats et consultants spécialisés dans divers champs. L'idée derrière ces formations est de mieux faire connaître le concept et les enjeux de l'économie mauve et de sensibiliser les gens d'affaires à ce modèle en élaboration. L'économie mauve repose en partie sur des aspects immatériels qui revêtent une importance certaine en affaires. Ainsi, les thématiques touchent différents aspects du monde des affaires en lien avec l'immatériel : les relations interculturelles, l'éthique, l'importance de l'image de marque, par exemple.

Le Club diversum

Pour que les milieux d'affaires s'emparent du concept d'économie mauve et participent à la construction de ce nouveau modèle, il est nécessaire qu'ils en connaissent bien les dimensions, de même que les avantages de l'intégrer dans leurs activités. Outre les « apartés », un club à l'intention des chefs d'entreprises a été créé, dans la foulée du premier forum international de l'économie mauve. En mars et avril 2012, des rencontres du Club diversum ont porté, l'une sur le tournant culturel en économie, l'autre sur les liens entre culture et alimentation (La Lettre A, 2012). En mai 2012, une troisième rencontre faisait le point sur les enjeux de la redistribution démographique mondiale. Ce dialogue entre acteurs du milieu des affaires cherche à sensibiliser les entrepreneurs à l'importance de l'environnement culturel dans leurs différentes opérations.

L'objectif est d'en arriver à une meilleure prise en compte des effets positifs de la culture, dans son sens le plus large. En augmentant la connaissance des gens d'affaires sur les questions en lien avec

³ Selon l'interprétation qu'en ont faite les signataires du texte paru dans *Le Monde*, le 19 mai 2011.

l'économie mauve, on fait le pari d'une mobilisation qui se traduira par un engagement concret des entreprises envers ce modèle.

3. L'ÉCONOMIE MAUVE ET SON ANCRAGE DANS LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE

Encore peu connu au Québec, le concept d'économie mauve s'inscrit pourtant en droite ligne avec les récentes initiatives de l'État québécois en matière d'intégration d'une dimension culturelle aux politiques de développement durable. Le chantier de l'Agenda 21 de la culture du Québec, qui a entraîné la publication d'un cadre de référence qui guidera les actions visant « à renforcer les liens entre la culture et les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable »⁴ en est un bel exemple.

Les démarches actuelles au sein de l'administration publique québécoise, ayant pour but de réviser les plans d'action en matière de développement durable des ministères et organismes afin d'y inclure une perspective culturelle, portent à croire que l'appareil public se dirige vers un modèle d'économie mauve. C'est ainsi que seront favorisées les initiatives contribuant à enrichir la diversité culturelle.

Au cours du processus de réflexion ayant mené à l'élaboration de l'Agenda 21 de la culture, des représentants des milieux d'affaires québécois ont été impliqués. On peut croire qu'une partie de ces acteurs est déjà sensibilisée à l'importance de la culture et de l'environnement culturel pour le développement de l'économie. Si le Québec souhaite poursuivre dans cette

voie et encourager le développement d'un modèle d'économie mauve, il sera nécessaire de mobiliser davantage les entreprises, la vitalité économique reposant en bonne partie sur leurs activités.

À ce jour, peu d'outils existent pour inciter le monde des affaires à s'emparer de ce nouveau modèle. Ainsi, tirer profit de l'expérience européenne pourrait s'avérer être un premier pas pour encourager le développement de l'économie mauve. Il faudrait tout d'abord, que l'on s'approprie les concepts d'empreinte culturelle et d'économie mauve et qu'ils soient véhiculés dans différents réseaux. L'idée d'une notation sociale des organisations et entreprises pourrait s'avérer intéressante pour les gouvernements, organisations, municipalités et entreprises du Québec qui développent des politiques de développement durable.

La création d'une entité autonome, une agence de notation en tant que telle, impose toutefois une réelle prudence. La crise économique de 2008 a percé à jour un problème qui hypothèque certaines agences de notation : le conflit d'intérêt d'une agence uniquement financée par des fonds privés, eux-mêmes soumis à une évaluation par cette même agence. À ce sujet, la présence du recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie au sein du conseil d'administration de diversum, et le label diversum finance accordé à l'OIF a de quoi surprendre...

Pour écarter tout risque de conflit d'intérêt ou d'apparence de celui-ci, on devrait inclure une participation du secteur public au financement des activités de l'agence. La crédibilité d'une telle démarche de notation s'en verrait ainsi augmentée.

⁴ Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011. *L'Agenda 21 de la Culture au Québec*. Pour plus d'information, consulter : <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/>

CONCLUSION

Différentes formes de leviers de relance économique sont aujourd'hui explorées en réaction à la crise économique des dernières années. Le modèle de l'économie mauve, où le développement et l'enrichissement de l'environnement culturel feraient partie des priorités, apparaît comme l'une des possibilités à examiner. L'économie mauve répond, d'une part, au besoin des entreprises d'innover et de se démarquer de leurs concurrents, et d'autre part, à la volonté de certains États d'œuvrer en faveur de la diversité culturelle. En conciliant culture et développement économique durable, ce concept ouvre la voie à de multiples possibilités, pour les administrations publiques, tout comme pour les milieux d'affaires.

Ce rapport a tenté de cerner les contours du concept d'économie mauve, encore peu connu au Québec mais dont les fondements correspondent à certaines préoccupations actuelles de l'État québécois.

Ce premier tour d'horizon a permis de préciser les dimensions et d'examiner les outils qui permettent l'articulation de ce concept autour d'un projet concret. L'économie mauve a été cadrée dans une perspective où la durabilité oblige à ménager les ressources environnementales. Ainsi, pourquoi ne pas utiliser la culture comme vecteur de créativité et de création de richesse?

Reconnaître les initiatives à dimension culturelle des entreprises et des collectivités est certainement source d'inspiration, mais est-ce vraiment réalisable? Les notions de développement durable et de diversité culturelle, encore floues pour plusieurs, rendent à première vue difficile l'opérationnalisation de ce projet. Toutefois, les initiatives telles que la notation basée sur des critères d'investissement responsable et d'engagement en faveur de la culture pourraient effectivement permettre un véritable ancrage du concept dans la réalité.

BIBLIOGRAPHIE

Toutes les pages consultées en ligne ont été vérifiées et étaient actives à la date de publication de ce rapport.

Alcyone Finance. 2012. *Actions Nord Sud*.

<http://www.alcyonefinance.com/investissement-socialement-responsable/fonds-actions-nord-sud/>

Arts Council England. 2012. *Measuring the economic benefits of arts and culture. Practical guidance on research methodologies for arts and cultural organisations*, May.

http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/pdf/Final_economic_benefits_of_arts.pdf

Baltà Portolés, Jordi & Elna Roig Madorran. 2011. *Approaches to cultural footprint. Proposal for the concept and ways to measure it*. Centre Maurits Coppieters, Brussels.

http://cmc-foundation.eu/image_files/CMC%20activities/CMC_1557_book_culturefootprint.pdf

Baumol, William J. 1966. *Performing Arts – The Economic Dilemma*; New York, Twentieth Century Fund.

Benhamou, Françoise. 2003. *L'économie de la culture*. Paris, La Découverte, coll : Repères.

Conference Board. 2008. *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*. <http://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=2672>

diversum. 2011. « Premier forum international de l'économie mauve », *Dossier de presse*, 11 octobre. http://www.economie-mauve.org/docs/files/dossier_presse.pdf

diversum. 2010. « Attribution du label diversum à des produits financiers », *Dossier de presse*, 9 octobre.

http://www.diversum.net/fichiers/File/diversum_12-10-2010_fr.pdf

diversum. 2009. « TV5MONDE reçoit le label diversum : sa gestion de trésorerie contribue à promouvoir la diversité culturelle ». *Communiqué de presse*, 5 novembre.

http://www.diversum.net/fichiers/File/diversum_TV5MONDE_fr.pdf

Gagnon, Jacinthe. 2007. « Prendre la mesure de la culture : des indicateurs globaux pour évaluer les phénomènes mondiaux », Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, (*Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec*; Rapport 4).

Institut de la statistique du Québec. 2009. « L'empreinte écologique : revue de littérature et analyse critique », *Cahier technique et méthodologique*.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/develop_durable/pdf/Empreinte_ecolo.pdf

Le Journal des Arts. 2011. « Rassembler l'économie et le culturel », *L'actualité vue par Jérôme Gouadain*, promoteur du concept "d'économie mauve", N° 354, 7 octobre.

La Lettre A. 2012. « Diversum veut des patrons mauves », 30 mars. www.lalettrea.fr

Le Monde. 2011. « L'économie mauve, une nouvelle alliance entre culture et économie », *Idées*, 19 mai.

Les apartés de l'économie mauve. 2011. *Présentation*. <http://formation.economie-mauve.org>

Metropole Gestion. 2012. *Metropole Value SRI*.
<http://www.metropolegestion.com/France/a-propos/de/metropole-value-sri-6>

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. 2011. *L'Agenda 21 de la Culture au Québec*. <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/>

Paquet, Joëlle. 2009. « Turbulences sur les marchés financiers : l'influence des agences de notation de crédit ». Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, (*Analyse des impacts de la mondialisation sur l'économie au Québec*; Rapport 7).

Pflieger, Sylvie. 2011. *La culture : À quel prix?*, Coll : La France de demain, Paris, Ellipses.

RSE Pro – Information sur la Responsabilité Sociale pour une entreprise durable. 2012. *Les agences de notation extra financière*. <http://rse-pro.com/agences-notation-extra-financiere-79>

Statistique Canada. 2004. *Contribution économique de la culture au Canada*, Catalogue no 81-595-MIE-No.023.

Throsby, David. 1994. "The Production and Consumption of the Art. A View of Cultural Economics", *Journal of Economic Literature*, Vol. XXXII, No 1 (March): 1-29.

Villemure, René. 2011. « Économie mauve : enjeux et responsabilités », *Blogue*, 12 octobre. www.ethique.net

Wackernagel, Mathis et William Rees. 1999. *Notre empreinte écologique*, Éditions Écosociété.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.



Directeur : Paul-André Comeau

Pour renseignements :

Nadia Delisle

Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864

leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

GAGNON, Jacinthe. L'économie mauve : économie, développement durable et diversité culturelle. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2012, 12 p. (Rapport évolutif. Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture au Québec; Rapport 12).